

CONSEIL SYNDICAL DU SYNDICAT PRINCIPAL

4 / 40 Mouchotte

Informations

Réunion n°9 du mercredi 11 septembre 2019

Actualités

Nous avons rencontré le 12 août Monsieur Bernard Tallent, nouveau directeur du services des Grands Ensembles Immobiliers chez SAFAR, nommé suite au départ de M. Pelatan.

Nous lui avons fait part de notre insatisfaction quant aux retards pris depuis le début de l'année sur l'ensemble des dossiers. M. Tallent s'est engagé à les suivre personnellement.

Autre départ : JY Cohen a quitté le conseil syndical cet été pour convenances personnelles.

Organisation : dans le but d'améliorer le travail des uns et des autres et permettre de disposer à l'avance des informations utiles à nos débats et pouvoir en informer les résidents, le conseil syndical a décidé de modifier l'organisation des réunions mensuelles du Conseil Syndical avec le syndic.

Ainsi, se tiendront alternativement :

- la réunion du « Conseil Syndical », qui en assurera l'ordre du jour et un rapport,
- la réunion du « Syndic », qui en assurera l'ordre du jour, le compte-rendu avec l'envoi préalable des documents, rapports et autres devis indispensables.

Le Conseil Syndical insiste pour que le Syndic Safar lui communique tous les éléments d'études (comptables et juridiques) et devis des travaux en cours avant la tenue des réunions à venir.

Le CS et/ou le Syndic peuvent organiser des réunions spécifiques (contrôle des comptes, autres).

Le syndic SAFAR confirmera par affiche la tenue de sa permanence « Appel de Charges ».

Décisions du Conseil Syndical

Le Conseil Syndical demande au Syndic Safar de lui communiquer tous les éléments d'études (comptables et juridiques) et devis en cours avant la tenue de la prochaine réunion et, en particulier,

- de reprendre et compléter les informations consultables sur Thétranet Safar,
- de reprendre la liste et la présentation des contrats de maintenance,
- de fournir les nouvelles offres d'entreprises en cours de consultation,
- de missionner le cabinet Lebatteux avocats pour vérifier la répartition des charges,
- de saisir le service compétent de la Ville de Paris pour faire arrêter les dépôts « sauvages »,
- de proposer des mesures pour supprimer les stationnements permanents sur la terrasse,
- de faire réaliser les travaux de maintenance (GSF) et de sécurité (Ecosécurité, Bouvier),
- de faire poser le climatiseur dans le poste des vigiles (SICAM + Brugnon),
- de fournir le décompte final des travaux de rénovation de la salle associative (Morin, AirPur, Rif),
- de fournir un état des travaux d'achèvement de la reprise du joint d'étanchéité (Novebat + Bizot),
- de confirmer ou non la maîtrise d'œuvre et les entreprises retenues pour le dossier Caves,
- de fournir un phasage / zonage des travaux des caves et une information pour les locaux vélos.

Réunions des Copropriétaires dans la Salle Associative

Dates à confirmer suivant disponibilités de la salle – Consultez les panneaux d'affichage

- Programme et calendrier des activités associatives
- « *Quel avenir pour notre Façade* » (Soliha, Sunsquare, VS-A)
- « *Projet Urbain Montparnasse* » (C. Ruchet)
- « *Projet Oasis* »

Rédacteur : Pierre Caillot / Président du CSSP

Présent(e)s : P. Archier, E. Blanchet, P. Caillot, D. Deshoulières, JM. Fleck, M. Frelin, C. Schopin, A. Savignac - Safar

Excusé(e)s : R. Béraud, C. Rorato, E. Tardif, InLi (pouvoirs donnés)